

#### REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



**Guy DELCOURT** 

Député du Pas de Calais Maire honoraire de la Ville de Lens Membre de la commission de la Défense nationale et des forces armées

Nos réf. : GD/FM/FC

0 9 NOV. 2016 Lens, le

Monsieur,

Je fais suite à votre récent courrier dans lequel vous m'interpellez sur le développement de l'installation de radars de contrôle de vitesse que vous dénoncez mettant en avant une logique budgétaire plus que de prévention et de sécurité routière ; je vous remercie de cet envoi et de la confiance que vous me témoignez ainsi.

Sur ce sujet de la sécurité routière, sachez que je reste, au delà de la question de la vitesse, sensible et mobilisé pour développer la prévention sur d'autres comportements particulièrement accidentogènes liés à l'essor de la technologie embarquée dans les véhicules.

Cela m'a amené à saisir à plusieurs reprises le délégué interministériel à la prévention et à la sécurité routière ainsi que le gouvernement au travers de la question écrite ci-jointe.

Concernant l'implantation de radars, sachez que je reste tout comme vous très vigilant à ce que ces équipements et leurs localisations soient justifiés par un réel besoin de sécurisation des portions sur lesquels ils sont implantés.

J'estime par ailleurs que la politique de limitation et contrôle de la vitesse ne saurait être menée sans que l'Etat n'assure sa responsabilité en matière de sécurisation et d'entretien des routes.

A cet égard, j'ai mené ces dernières années un long combat auprès des autorités déconcentrées et du gouvernement pour la réfection des autoroutes A21/A211 dont l'état de vétusté me semblait bien plus alarmant que le besoin d'installer un nouveau radar au niveau de la sortie Lens Centre.

Vous trouverez ci-joint l'illustration du combat que j'ai mené en ce sens avec ma suppléante Mademoiselle Frédérique MASSON.

En vous assurant ainsi de ma vigilance sur cette question afin de trouver l'équilibre juste et nécessaire entre verbalisation, vigilance et prévention, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués les meilleurs.

> **Guy DELCOURT** Député du Pas-de-Calais

> > F. Wearf

Permanence Parlementaire: 11 rue Romuald Pruvost - 62300 LENS Cedex Tél: 03.21.70.89.51 – E-mail secrétariat : fchenial@guydelcourt.fr Assemblée Nationale: 126, rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP



# Séance des questions orales sans débat

## Mardi 14 juin 2016

### Sécurité des autoroutes A 21 et A 211

## Intervention de Guy DELCOURT

M. le président. La parole est à M. Guy Delcourt, pour exposer sa question, n° 1512, relative à la sécurité des autoroutes A 21 et A 211.

M. Guy Delcourt. Monsieur le secrétaire d'État, je m'associe à mon collègue Yves Nicolin pour vous remercier d'être présent ce matin.

Je souhaite appeler votre attention, comme j'avais appelé celle de tous vos prédécesseurs, dans ce gouvernement et dans le précédent, sur la situation des autoroutes A 21 et A 211. Appelée « rocade minière », cette dernière a été créée en 1971 sous l'impulsion des élus locaux, pour relier en particulier l'autoroute A 26, en provenance du Royaume-Uni et à destination de l'Île-de-France et des pays limitrophes, et l'autoroute A 1, dont on sait qu'elle a atteint aujourd'hui son point de saturation.

Les politiques de prévention et la répression accrue, qui sont des éléments indispensables pour diminuer les risques d'accidents sur la route, constituent une priorité de ce gouvernement. Mais la question de l'état des infrastructures routières mérite tout autant de l'être. Bien qu'il ne soit pas rattaché à votre ministère – à tort, sans doute – j'ai saisi à de nombreuses reprises le Directeur de la sécurité routière, qui est un ancien magistrat, pour lui indiquer que l'installation de nouveaux radars et la mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité routières ne pouvaient pallier, à elles seules, la vétusté de l'autoroute et sa dangerosité, due notamment à l'état totalement obsolète des barrières de sécurité. Je signale à l'Assemblée que ce haut fonctionnaire n'a pas cru bon de répondre à un membre de la représentation nationale.

Vous savez, monsieur le secrétaire d'État, qu'il y a urgence à faire des travaux lourds de restructuration. Vous m'avez déjà adressé à ce sujet des réponses parfaitement documentées et, si je critique le Directeur de la sécurité routière, je me félicite en revanche de l'attention que prête à ces questions le Directeur interrégional des routes du Nord, M. Xavier Delebarre. Il est vrai que des travaux ont été faits, mais, comme les matériaux utilisés ne sont pas assez résistants, l'on est obligé, chaque été et à chaque début d'hiver, de panser à nouveau les plaies.

Le coût des travaux déjà engagés justifie, monsieur le secrétaire d'État, que soit organisée une mission d'experts, qui mette autour de la table tous les acteurs concernés, aussi bien les acteurs locaux – conseils régionaux, départementaux et collectivités locales – que les services de l'État. La dangerosité de la rocade n'est pas le seul problème; parce que les échangeurs

sont obsolètes, ce sont des centaines de voitures qui, sur les coups de dix-sept heures, se retrouvent, non plus sur les bretelles d'accès, mais sur les bandes d'arrêt d'urgence. Or cette autoroute connaît aussi un flux important de poids lourds, dont les chauffeurs, qui viennent pour beaucoup des pays de l'Est, ont une conduite qui laisse à désirer. Je crains toujours, en tant qu'ancien maire de Lens, que ne se produise un jour une grave collision entre ces poids lourds

et les voitures.

Voilà pourquoi je vous ai proposé, monsieur le secrétaire d'État, comme je l'avais proposé à votre prédécesseur, M. Frédéric Cuvillier, de confier l'exploitation de cette autoroute à la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France, la Sanef. Je souhaite, monsieur le secrétaire d'État, que vous vous penchiez sur ces questions avec tout le sérieux qui vous caractérise.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Monsieur le député, s'agissant du cas de la rocade minière autour de la ville de Lens, des travaux de remplacement de l'enrobé drainant ont été réalisés sur 7 kilomètres entre 2010 et 2012, sur la section reliant Aix-Noulette et Loos-en Gohelle. En 2016, des travaux de chaussées ont déjà été réalisés sur l'A 21 entre les échangeurs 8 et 9, et une section de 2 kilomètres sera reprise sur la portion de l'A 211 la plus dégradée. Ces travaux s'accompagnent également d'un remplacement d'équipements et d'aménagements de sécurité. Dès cette année, des travaux de chaussée sur la RN 47 dans le sens Lille-Lens, sur 8 kilomètres, ainsi que des travaux de réparation d'un ouvrage d'art, sont programmés.

S'agissant des enjeux de sécurité, les autoroutes urbaines de Lens ont été retenues dans le cadre des études d'enjeu rassemblées sous l'acronyme « SURE ». Les vitesses ont ainsi été abaissées à 90 kilomètres heure en 2014, et un plan d'action pour l'A 21 est en cours d'établissement.

Concernant le projet du pôle hospitalier de l'Artois, à Lens, un comité technique est en place depuis 2014, qui a pour mission de suivre et d'organiser les différentes procédures liées à ce projet, notamment pour sa desserte. Il est envisagé de réaménager l'échangeur n° 9 pour faciliter l'accès depuis l'autoroute à ce nouvel hôpital. Les études d'opportunité des réaménagements de l'échangeur n° 9, tels qu'envisagés par le porteur de projet, sont en cours de réalisation et l'État devrait prochainement donner son accord sur les dispositions projetées.

S'agissant, enfin, de votre question sur la prise en charge par la Sanef de la remise en état, un « adossement » — puisque tel est le terme employé — au périmètre sous gestion du concessionnaire n'est malheureusement pas envisageable. Le financement des aménagements situés en dehors du réseau actuel serait en effet contraire, non seulement au principe d'égalité de l'usager devant la charge publique, mais aussi aux règles du droit national et communautaire.

# guydelcourt

ACCUEIL COMMUNIQUÉS DE PRESSE COMMUNIQUÉ - A21 : IL Y A URGENCE !

#### Suivez-moi sur les réseaux sociaux

RSS

Facebook

Twitter

Dailymotion

#### **CATÉGORIES**

Choisir une catégorie

₩!

#### M PARTI SOCIALISTE

## Communiqué – A21 : il y a urgence !

gd | publié le 2 mal 2016



La presse locale se faisait l'écho la semaine dernière de la réfection nécessaire de la RN47. Le député Guy DELCOURT profite de ce sujet pour lancer de nouveau un cri d'alerte sur l'état de l'autoroute A21.

En 2009, le Député alertait le Gouvernement sur l'état de dangerosité de la rocade minière. A cette époque, il contestait le financement par l'Etat d'un tout nouveau radar quand ses demandes de réfection de la route accusaient une fin de non-recevoir pour des raisons budgétaires.

Depuis il n'a de cesse de rappeler la nécessité d'une profonde remise en état de cette portion routière.

Ainsi, en juin 2014 avec l'introduction de nouveaux dispositifs de sécurisation par les services de l'État (abaissement de la vitesse de 110 à 90 km/h sur une partie de l'A21), le député précisait à son sens l'insuffisance des mesures et ses préconisations transmises à la DIR, à savoir:

- le déplacement du radar au cœur de la courbe du marais pour imposer un ralentissement sur cette partie particulièrement accidentogène, en raison d'une vitesse excessive de certains automobilistes.

- l'abalssement de la vitesse dans cette courbe dès à présent à 70 km/h, et non à 90 km/h comme annoncé par les services préfectoraux.

En août puis en octobre 2015 avec l'arrivée de la nouvelle sous-préfète il réitérait ses demandes s'appuyant sur les accidents de la route dramatiques qui se sont déroulés aur ce tronçon.

Sans réponse à cet enjeu de sécurité routière, le Député a salsi en janvier et en avril 2016 le délégué interministériel à la sécurité routière. Si les conducteurs doivent être constamment sensibilisés sur les bons comportements au volant, l'État doit lui aussi assumer sa responsabilité pour l'entretien d'un réseau routier sécurisé.

Sans réelle prise en considération de cette nécessité, le député Guy DELCOURT confirme sa volonté de maintenir sa mobilisation auprès des pouvoirs publics et des autorités compétences pour faire réagir à la dangerosité et à la vétusté de cet axe pour éviter « l'accident et le drame humain de trop ».

J'aime 20 personnes alment ça, inscription pour voir ce que vos amis aiment.



#### Related Posts

Les EHPAD d'Avion et de Billy Montigny prochainement en chantier

Marisol TOURAINE lance le Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladles transmises par les tiques

Communiqué : participation à la dictée d'ELA

Communiqué de presse : Marisol Touraine annonce une nouvelle revalorisation du RSA et souligne les avancées réalisées

Communiqué : réhabilitation des mineurs de

PORTRAIT

PHOTOS FLICKR

**TWITTER** 

MOTS-CLEFS

Votre Député

En action

L'Assemblée (thrippole

A votre ecoure

Liens

Contact

Rechercher sur le site...

# guydelcourt

Suivez-moi sur les réseaux sociaux

RSS

acebook

Twitter

Dailymotion

**CATÉGORIES** 

Choisir une catégorie

₩.

D PARTI SOCIALISTE

# Mise en sécurité de l'A21: la réaction du député Guy Delcourt

ACCUEIL COMMUNIQUÉS DE PRESSE MISE EN SÉCURITÉ DE L'A21: LA RÉACTION DU DÉPUTÉ GUY DELCOURT

gd | publié le 14 juin 2014

Le député Guy Delcourt a pris connaissance de l'article de presse locale de ce jour, relatif à la mise en sécurité de l'A21 notamment sur la partie dite de la « courbe du marais ».

S'il tient à saluer la prise de conscience par les autorités de la dangerosité de cette portion autoroutière sur laquelle il n'a de cesse d'alerter depuis 2008, il précise à son sens l'insuffisance des mesures et rappelle ses. préconisations transmises à la DIR encore très récemment, à savoir:

- le déplacement du radar au cœur de la courbe du marais pour imposer un raientissement sur cette partie particulièrement accidentogène, en raison d'une vitesse excessive de certains automobilistes;
- l'abaissement de la vitesse dans cette courbe dès à présent à 70 km/h, et non à 90 km/h comme annoncé par les services préfectoraux.

Le député rélière donc ses propositions, déjà évoquées lors qu'il était le président du Syndicat Mixte de la rocade minière, en vue de garantir la sécurité des usagers de ce tronçon.

J'aime 10 personnes alment ça. Inscription pour voir ce que vos amis alment.

Tweeter G+1 0

#### **Related Posts**

Les EHPAD d'Avion et de Billy Montigny prochainement en chantier

Marisol-TGURAINE lance-le Plan-national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmises par les tiques

Communiqué : participation à la dictée d'ELA

Communiqué de presse : Marisol Touraine annonce une nouvelle revalorisation du RSA et souligne les avancées réalisées

Communiqué : réhabilitation des mineurs de

#### **PORTRAIT**



Né le 13 juillet 1947 à Palaiseau dans l'Essonne, je suls marié et

père de deux enfants. Après une carrière dans le secteur privé, une implication dans le secteur associatif et l'entrée dans la Fonction Publique Territoriale, J'ai exercé divers mandats politiques.

Ancien Conseiller Général du Pas de Calais, Maire de Lens de 1998 à 2013, je suls aujourd'hui

#### PHOTOS FLICKE













#### TWITTER

**MOTS-CLEFS** 

Acqueit

Votre Député

En action

ion L'Assemblée Nationale

A votre écoute

Liane

Contact

Rechercher sur le site...

# guydeicouri

ACCUEIL COMMUNIQUÉS DE PRESSE COMMUNIQUÉ : SÉCURISATION DE L'A21

#### Sulvez-moi sur les réseaux sociaux

RSS

Facebook

Twitter

er Dailymotion

#### **CATÉGORIES**

Choisir une catégorie

### M PARTI SOCIALISTE

## Communiqué : sécurisation de l'A21

gd | publié le 19 Juin 2015



En 2009, le Député Guy DELCOURT alertait le Gouvernement sur l'état de dangerosité de la rocade minière. A cette époque, il contestait le financement par l'Etat d'un tout nouveau radar quand ses demandes de réfection de la route accusaient une fin de non-recevoir pour des raisons budgétaires.

Depuis II n'a de cesse de rappeler la nécessité d'une profonde remise en état de cette portion routière. Ainsi, en juin 2014 avec l'introduction de nouveaux dispositifs de sécurisation par les services de l'État (abaissement de la vitesse de 110 à 90 km/h sur une partie de l'A21), le député précisait à son sens l'insuffisance des mesures et ses préconisations transmises à la DIR, à savoir:

- le déplacement du radar au cœur de la courbe du marais pour imposer un raientissement sur cette partie particulièrement accidentogène, en raison d'une vitesse excessive de certains automobilistes;
- l'abalssement de la vitesse dans cette courbe dès à présent à 70 km/h, et non à 90 km/h comme annoncé par les services préfectoraux.

Avec le terrible accident d'hier, Guy DELCOURT souhaite témoigner son soutien aux familles concernées par ce drame, et tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme sur le danger de cette portion de circulation.

Jaime 23 personnes alment ça. Inscription pour voir ce que vos amis aiment.

Turacter | G#1 0

#### **Related Posts**

Les EHPAD d'Avion et de Billy Montigny prochainement en chantier

Marisol TOURAINE lance le Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmises par les tiques

Communiqué : participation à la dictée d'ELA

Communiqué de presse : Marisol Touraine annonce une nouvelle revalorisation du RSA et souligne les avancées réalisées

Communiqué : réhabilitation des mineurs de 1948

#### PORTRAIT



Né le 13 juillet 1947 à Palaiseau dans l'Essonne, je suis marié et

père de deux enfants. Après une carrière dans le secteur privé, une implication dans le secteur associatif et l'entrée dans la Fonction Publique Territoriale, j'ai exercé divers mandats tp://www.guydelcourt.fr/?p=8104

#### **PHOTOS FLICKR**









#### TWITTER

**MOTS-CLEFS**